Image not found or type unknown

licenciement pour faute grave

Par **samwev**, le **23/11/2012** à **09:54**

bonjour,j'étais salariré dans le groupe du louvres hotels depuis 08/1996 comme premier valet d'étages,et le 16/09/2012 vers 18h00 sur un étage ou je servais un client sur demande de ma gouvernante et à mon retour pour reprendre l'ascenceur je croise un autre client qui occupait 2 chambres dans ce meme étage qui me demanda de lui ouvrir une des 2 chambres selon lui il a mit l'entrbailleur mais que quelqu'un la fermer chose que j'ai refusé car on a des consignes stricts.Il s'est mit à m'insulter j'ai appelé la sécurité qui lui ouvre la chambre et la il constate qu'il lui manque un tel portable et il change de version poue dire qu'il m'a vu sortir de sa chambre et que je l'ai menacé de le frapper s'il se plaint il était 2 fois plus costaud que moi sur sa demande la police arrive il m'ont posé quelques questions et apres j'ai continuer mon travail et vers 22h on a retrouvé son tel caché sur un autre étage sur ces éléments le 24/09/2012 on me convoque poue un entretien de licenciement et le 05/09/2012 je reçois la lettre de licenciement.pour résumer je ne doute pas que le client s'est fait voler mais je n'ai rien a voir dans cette histoire je suis passé au mauvais moment et au mauvais endroit.je vous remercie de me répondre car je veux saisir les prud'hommes mais j'aurrais besoin de vos conseils.

Par **P.M.**, le **23/11/2012** à **11:43**

Bonjour,
Déjà, il y a une erreur dans la chronologie des faits car vous n'avez pas pu être convoqué le 24/09/2012 et licencié le 05/09/2012, ensuite, même si l'on ne connaît pas le motif invoqué et si vous vaez été licencié pour faute grave, il semble qu'un recours soit possible devant le Conseil de Prud'Hommes qui devra en apprécier en fonction des éléments proposés...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés